

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2017-054

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 juin 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 16 juin 2017.

- VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;
VU le procès-verbal du Conseil de gestion de la faculté des sciences fondamentales et biomédicales du 27 avril 2017

Point de l'ordre du jour : IIème Partie – P2.6 : Jeu concours Alumni en ligne

Exposé de la décision :

Historique :

Afin de développer le réseau des alumni (anciens étudiants) qui se met en place, la Faculté des Sciences Fondamentales et Biomédicales souhaite proposer un jeu concours.

Ce jeu gratuit est ouvert aux alumni de la Faculté des Sciences Fondamentales et Biomédicales, aux doctorants et post doc des laboratoires de la faculté.

Il a pour objectif de retrouver des anciens « perdus de vue », partis de la faculté, afin de leur proposer de rejoindre son réseau.

Problématique :

Le réseau alumni en cours de création a besoin de se développer et se faire connaître. Ce jeu permettrait de répondre à ce besoin.

Il se déroulerait de manière la suivante :

- les participants se rendent sur le site de la Faculté des Sciences Fondamentales et Biomédicales, onglet « Alumni »
- ils saisissent leur nom, prénom, diplôme obtenu et année (ou laboratoire de recherche) et leur mail.
- ils entrent ensuite le nom, prénom, promotion et mail de l'alumni « perdu de vue » qu'ils proposent, après avoir recueilli son accord oral express.
- celui-ci reçoit un message automatique (mentionnant le nom du participant) et l'invitant à intégrer le réseau et à jouer à son tour une fois son statut d'alumni validé par l'administration du réseau.

Un nombre différent de points sera attribué en fonction de l'intérêt du contact (en fonction de si la faculté possédait ou non les coordonnées du « perdu de vue »).

Le gagnant sera l'alumni qui aura totalisé le plus grand nombre de points à la date de clôture du jeu.

La dotation consiste en un iPad Pro 32GO (prix public 409€) dont la cession a été votée en conseil de gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36

Quorum : 18

Nombre de membres participant à la délibération : 29

Abstentions : 0

Votes exprimés :

Contre : 0

Pour : 29

Fait à Paris, le **20 JUIL. 2017**

Le Président
Frédéric DARDEL

